

## DU CÔTÉ DU RELAIS

OCTOBRE 2024



### RENTRÉE : L'HEURE DE LA FAMILIARISATION

La familiarisation est la période qui va permettre de faciliter la séparation et ainsi permettre à l'enfant d'investir un nouveau lieu de vie en crèche ou chez un assistant maternel.

**Que l'enfant ait quelques mois ou plus, cette période est déterminante pour lui, sa famille et les professionnels de la petite enfance.**

Se rencontrer, faire connaissance, repérer les habitudes, les odeurs, les voix... sont des étapes qui favoriseront le lien entre l'enfant, sa famille et le professionnel de l'accueil du jeune enfant. La répétition va donner des repères à l'enfant et ses parents et va ainsi les sécuriser.

Plusieurs jours de suite le même créneau horaire permettront de tisser des liens, au rythme de chacun. Les soins de nursing (repas, sieste, change) arriveront dans un second temps. Cette période doit être discutée entre adultes avant la contractualisation, afin de s'assurer de la cohérence du projet d'accueil, des attentes et besoins des uns et des autres.

La période de familiarisation permet de prendre le temps de se mettre en relation, de s'ajuster, de permettre aux enfants, leurs parents et aux professionnels d'évoluer chaque jour ensemble pour se donner l'occasion de construire une nouvelle histoire qui se vivra ensemble.

**Plus de renseignements auprès du relais petite enfance.**

#### Parents employeurs : Plateforme PAJEMPLOI

Cette plateforme est amenée à disparaître. Vous aurez prochainement la possibilité de vous connecter directement sur le site de l'URSSAF pour toutes vos démarches.

#### Mon PAJEMPLOI au quotidien

Ce service optionnel est une plateforme qui vous permet de suivre au quotidien vos contrats. Déduction de salaire, congés payés, heures complémentaires...suivez votre contrat en temps réel, accédez à vos données pour les ajuster et ainsi faciliter votre déclaration. Ce service vous permet de comprendre la réglementation et les calculs en toute transparence dans la relation employeur-salarié.



#### Les 22 communes du territoire :

Abondance, Bernex, Bonnevaux,  
Champanges, Châtel, Chevenoz,  
Évian-les-Bains, Féternes,  
La Chapelle d'Abondance,  
Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly,  
Meillerie, Neuvecelle, Novel, Publier,  
Saint-Gingolph, Saint-Paul-en-Chablais,  
Thollon-les-Mémises, Vacheresse, Vinzier

# INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS DU MOIS

## « EN MOUVEMENT POUR NOTRE SANTE MENTALE »

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale, le RPE vous propose :

### BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TETE

Projection du film réalisé par l'association «Préparons demain», suivie d'un échange animé par Anaëlle Anselme, psychomotricienne.

Mardi 15 octobre à 19h30 à la CCPEVA, Publier.

Soirée réservée aux adultes, sur inscription auprès du RPE.

### ATELIER MUSIQUE

Le principe 5 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant rappelle que l'expérience culturelle et artistique est propice au développement du jeune enfant.

Dans ce cadre, en partenariat avec la ville d'Évian, un cycle musique est proposé aux jeunes enfants accueillis chez un assistant maternel.

Dès maintenant, faites vous connaître auprès du RPE pour vous inscrire au cycle. Au total, 4 séances sont programmées à partir du vendredi 29 novembre 2024.

Au préalable, les participants à ce projet sont conviés à rencontrer l'intervenante Maryline.

**Mardi 26 novembre à 19h30, au relais petite enfance, Évian-les-Bains.**

*Projet musical réservé aux professionnels de l'accueil individuel. Informations et inscriptions auprès du RPE.*

### Mois du développement durable

À cette occasion, le relais petite enfance ouvre ses portes aux familles et professionnels de l'accueil individuel en proposant deux ateliers:

#### La pomme dans tous ses états

Mardi 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 11h.  
Salle polyvalente, Lugrin.



#### Chasse aux trésors avec dame nature

Lundi 7 octobre de 9h à 11h.  
Parc de Neuvecelle, lieu-dit «Valère»

Gratuit, sur inscription auprès du RPE.



### LES PERMANENCES

**Le samedi 5 octobre**

à partir de 8h30 sur rendez - vous uniquement.

**Informations auprès du relais petite enfance : 04 58 57 03 81 / [rpe@cc-peva.fr](mailto:rpe@cc-peva.fr)**

Toute l'actualité du relais sur [cc-peva.fr](http://cc-peva.fr) > rubrique vie pratique > RPE

Retrouvez-nous sur notre groupe Facebook > [CCPEVA Relais petite enfance](#)